

IAMGOLD ANNONCE DES RÉSULTATS POSITIFS À LA SUITE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE PROJET D'OPTIMISATION DE L'USINE DE CHARBON EN LIXIVIATION ET DE LA LIXIVIATION EN TAS D'ESSAKANE, REFLÉTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE SUPÉRIEURS ET UNE DURÉE DE VIE LA MINE PROLONGÉE

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 6 novembre 2019 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce des résultats positifs à la suite de l'étude de faisabilité (« ÉF ») sur le projet de charbon en lixiviation (« CEL ») et de la lixiviation en tas (le « Projet ») à son site minier Essakane au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest. Les résultats soutiennent une augmentation de la capacité actuelle de roche dure de l'usine de CEL et font ressortir une installation de lixiviation en tas économiquement viable à la fin des exploitations en CEL.

Faits saillants de l'étude de faisabilité (sur une base à 100 %)

- Ressources indiquées de 4,878 millions d'onces d'une teneur de 0,98 g Au/t, y compris les réserves de la concession minière d'Essakane, d'après un nouveau modèle de ressources comparativement à l'étude de préfaisabilité (« ÉPF ») ;
- Réserves prouvées et probables de 3,985 millions d'onces d'une teneur de 0,96 g Au/t ;
- Durée de vie de 12 ans (2020 à 2031), comprenant :
 - Débit de l'usine d'une capacité équivalente à 11,7 millions de tonnes par an (Mtpa) de roche dure, en hausse par rapport à la conception actuelle de 10,8 Mtpa selon une proportion de 100 % de roche dure (2020 à 2026) ;
 - Débit de la lixiviation en tas de 8,5 Mtpa (2027 à 2031) ;
- Production annuelle moyenne robuste de 433 000 onces durant les exploitations en CEL, représentant une augmentation de 4 % par rapport au débit de CEL de l'étude précédente, comprenant :
 - Année de production maximale dépassant les 530 000 onces en utilisant le CEL ;
- Production annuelle de 73 000 onces par année de la lixiviation en tas à la fin des exploitations en CEL ; production aurifère annuelle provenant de la lixiviation en tas semblable à celle de l'étude précédente, mais à un débit inférieur de 15 % ;
- Dépenses en immobilisations minimales de 9,0 millions \$ nécessaires pour l'optimisation du CEL, avec mise en service prévue au 3^e trimestre 2020 ;
- Réduction et report des dépenses totales en immobilisations de la lixiviation en tas de 40 millions \$ à 115 millions \$ (2025 à 2026) par rapport à l'étude précédente, tout en maintenant le même profil de production de lixiviation en tas ;
- VAN après impôt selon le taux de 6 % de 874 millions \$, coûts décaissés directs sur la durée de vie de la mine de 778 \$ par once et coûts de maintien tout inclus (CMTI) de 949 \$ par once ;
- Augmentation considérable de la récupération de la lixiviation en tas à 67 % (en hausse de 55 %) en procédant à la recirculation des particules aux extrémités du broyeur à rouleaux à haute pression (HPGR) en circuit fermé d'une étape d'agglomération et de la prolongation de la lixiviation ;
- Hausse de 5 % de la teneur moyenne diluée du matériel de CEL à 1,24 g/t ;
- Maintien d'une option future de traiter le matériel de lixiviation en tas, soit par le scénario de développement de la lixiviation en tas décrit dans l'ÉF ou, si les prix des métaux le justifient, par le CEL pour une meilleure récupération, et d'éviter les dépenses en immobilisations liées à l'installation de lixiviation en tas.

L'ÉF a conclu que l'augmentation de la capacité de l'usine de CEL et le report des exploitations en lixiviation en tas à la fin de la durée de vie de la mine permettent de différer les dépenses en immobilisations et prolongent la durée de vie de la mine. Les travaux d'optimisation se concentreraient sur l'accroissement du débit de CEL à 11,7 Mtpa (selon une capacité équivalente à une proportion de 100 % de roche dure), comparativement à la conception actuelle de 10,8 Mtpa (selon une capacité équivalente à une proportion de 100 % de roche dure) grâce à des dépenses en immobilisations minimales de 9 millions \$. L'optimisation de l'usine de CEL occasionnerait indirectement une réduction du débit annuel anticipé de lixiviation en tas, qui est passé de 10,0 Mtpa à 8,5 Mtpa. Le profil de production des exploitations en lixiviation en tas demeure relativement inchangé, puisque la baisse du débit est contrebalancée par une meilleure récupération de l'or dans la lixiviation en tas, qui est passé de 55,0 % à 67,0 %. Les dépenses en immobilisations de l'installation de lixiviation en tas ont été réduites de 40 M\$ pour le nouveau scénario grâce à la réutilisation d'équipement existant de l'usine de CEL (circuits de concassage primaire et secondaire) à la fin de la durée de vie du CEL et grâce à l'optimisation de la superficie du remblai de lixiviation en tas. Cette optimisation a permis de conserver l'infrastructure à l'intérieur du complexe industriel actuel de la mine, contrairement au scénario envisagé dans l'ÉPF, aux termes duquel des terres supplémentaires à l'extérieur du complexe actuel auraient été requises, ce qui aurait eu une incidence sur les communautés et les terres agricoles.

Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a indiqué : « Conformément à notre modèle d'autofinancement en place, l'équipe d'IAMGOLD a examiné l'étude de faisabilité sur le CEL et la lixiviation en tas et a produit un plan robuste et à faible coût comportant des options pour l'avenir. Je tiens à remercier notre chef de l'exploitation, Gord Stothart, son équipe de projet et nos consultants de leur excellent travail visant à définir le plan sur l'avenir d'Essakane. »

L'ÉF, dont la date d'effet est le 6 novembre 2019, a été réalisée par IAMGOLD avec des données provenant des études techniques effectuées par d'autres consultants. Elle représente une étude exhaustive de la viabilité technique et économique d'un projet minier qui en est au stade où une méthode d'extraction et une méthode efficace de traitement du minerai ont été déterminées. IAMGOLD utilise l'ÉF pour appuyer un investissement de 9,0 millions \$ dans l'usine actuelle afin de faire passer sa capacité à 11,7 Mtpa (selon une capacité équivalente à une proportion de 100 % de roche dure) et le plan lié à une installation de lixiviation en tas qui sera déployé en 2027. Cette étude soutient la déclaration mise à jour des réserves minérales.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉF

Facteurs économiques et paramètres clés du Projet		
	ÉPF	ÉF
Sommet de la capacité d'extraction	70,0 Mtpa	57,0 Mtpa
Capacité d'usinage selon la conception du CEL (selon une capacité équivalente à une proportion de 100 % de roche dure)	10,8 Mtpa	11,7 Mtpa
Capacité de traitement de la lixiviation en tas	10,0 Mtpa	8,5 Mtpa
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM (CEL : années / oz)	8,5 / 416 000	7 / 433 000
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM (lixiviation en tas : années / oz)	6,5 / 72 000	5 / 73 649
Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM (années / oz)	8,5 / 476 000	12 / 283 441
Taux de récupération moyen sur la DVM (CEL)	92,1 %	92,1 %
Taux de récupération moyen sur la DVM (lixiviation en tas)	55,0 %	67,0 %
Durée de vie de la mine	8,5 années	12 années
Total des coûts décaissés moyens directs sur la DVM	707 \$/once	778 \$/once
CMTI moyen sur la DVM	946 \$/once	949 \$/once
VAN après impôt (6 %)		874 M \$
Teneur diluée moyenne (CEL)	1,17 g Au/t	1,24 g Au/t
Teneur moyenne diluée (lixiviation en tas)	0,43 g Au/t	0,40 g Au/t
Ratio de découverte moyen sur la DVM (fosse restante)	2,34 : 1	2,42 : 1
Coûts en immobilisations initiaux* (millions), +20 %/-15 %	155 \$	115 \$
Prix de l'or utilisé dans l'analyse financière	1 275 \$/once	1 350 \$/once

Change \$ US/\$ CA de 1,25, change \$ US/€ de 1,20

Les coûts en immobilisations initiaux excluent la flotte

RESSOURCES MINÉRALES

L'estimation des ressources minérales utilisée dans l'étude est résumée ci-dessous.

Ressources minérales (sur une base à 100 %) – 31 août 2019 Concession minière d'Essakane			
Classification	Tonnes (en milliers)	Teneur (g Au/t)	Onces contenues (milliers)
Indiquées	154 854	0,98	4 878
Présumées	12 823	1,10	454

Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM (2014) pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont estimées en fonction des teneurs de coupure se situant entre 0,25 et 0,55 g Au/t, selon le type de matériel et la fosse.
3. Les ressources minérales sont estimées en utilisant un prix de l'or moyen à long terme de 1 500 \$ US l'once.
4. Une largeur minimale d'extraction de 10 m a été utilisée pour Falagountou et de 10 m pour la zone principale d'Essakane (EMZ).
5. La densité apparente est estimée par krigeage ordinaire selon le type d'altération.
6. Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.
7. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.
8. L'estimation ne comprend pas les ressources minérales du gisement satellite Gossey, qui est situé à une concession d'exploration adjacente et qui n'est pas inclus dans l'étude de production.
9. Les chiffres étant arrondis, ils pourraient ne pas correspondre au total indiqué.

RÉSERVES MINÉRALES

Les tonnes, les teneurs et la classification des réserves minérales dans le plan minier de l'ÉF sont résumées ci-dessous.

Réserves minérales (sur une base à 100 %) – 31 août 2019				
Procédé	Classification	Tonnes (en milliers)	Teneur (g Au/t)	Onces contenues (en milliers)
CEL	Prouvées	-	-	-
	Probables	72 690	1,36	3 181
	Probables (empilement)	13 501	0,59	255
	Total (CEL)	86 191	1,24	3 436
Lixiviation en tas	Prouvées	-	-	-
	Probables	35 058	0,39	439
	Probables (empilement)	8 049	0,42	110
	Total (lixiviation en tas)	43 107	0,40	549
Total		129 299	0,96	3 985
Stériles dans la conception de la fosse		261 434		
Minerai dans la conception de la fosse		107 748		
Tonnage total dans la conception de la fosse		369 172		

Notes :

1. D'après les définitions de l'ICM (2014) pour les réserves minérales.
2. Les réserves minérales sont estimées d'après des méthodes d'extraction à ciel ouvert.
3. Les réserves minérales sont estimées selon des teneurs de coupure se situant entre 0,31 et 0,61 g Au/t, selon le type de matériel et la fosse.
4. Les réserves minérales sont estimées en utilisant un prix de l'or moyen à long terme de 1 200 \$ US l'once.
5. La récupération moyenne pondérée pour le procédé CEL est de 92,1 %, tandis que celle pour le procédé de lixiviation en tas est de 67,0 %.
6. Les réserves minérales sont déclarées sur une base à 100 %.
7. Les réserves minérales comprennent le matériel de la EMZ et des fosses de Falagountou.
8. Les chiffres étant arrondis, ils pourraient ne pas correspondre au total indiqué.

EXTRACTION ET TRAITEMENT

L'extraction à ciel ouvert restante comprend environ 261 Mt de stériles et 107 Mt de minerai sur une période de 7 ans de production minière. Le minerai destiné à la lixiviation en tas extrait durant cette période est empilé jusqu'à ce que le minerai destiné au CEL soit épuisé et que l'installation de lixiviation en tas soit construite. Le volume de stériles diminuera si les ressources présumées dans la fosse peuvent être converties en ressources indiquées par forage de définition pour l'extraction du CEL ou de la lixiviation en tas. Le taux d'extraction est passé de 70 à 57 Mtpa dans l'ÉF principalement en raison du report des exploitations en lixiviation en tas et de la révision de la conception de l'agrandissement de la phase 6. La teneur moyenne du minerai extrait est de 1,05 g Au/t et le ratio de découverte sur la durée de vie de la mine est de 2,42 : 1.

L'ÉF a confirmé l'avantage apporté par deux phases minières supplémentaires à l'exploitation à ciel ouvert existante de la EMZ, soit l'ajout d'exploitations en lixiviation en tas et une hausse modeste du débit de l'usine de CEL à 11,7 Mtpa.

Les exploitations en lixiviation en tas seraient réalisées après la fin de l'exploitation de l'usine du procédé CEL. L'utilisation des circuits de concassage primaire (giratoire) et secondaire (à cônes) existants à la fin de la durée de vie de l'usine de CEL diminuent l'investissement nécessaire pour le scénario de lixiviation en tas comportant un taux de production annuel de 8,5 Mtpa. Le scénario de développement de la

lixiviation en tas envisage l'installation d'un concassage tertiaire, utilisant une unité de broyeur à rouleaux à haute pression (HPGR), des convoyeurs de manutention et une usine d'adsorption de charbon en colonne. Le charbon chargé serait transporté aux installations existantes aux fins de découverte et d'affinage, et aucune mise à niveau de l'infrastructure ne serait nécessaire.

L'infrastructure additionnelle prévue dans l'ÉF comprend les remblais de lixiviation en tas, les systèmes de distribution et de collecte de solution, ainsi que les bassins de solution. Puisque la capacité du camp et la génération d'énergie existantes dépassent la capacité requise lors des exploitations en lixiviation en tas, une baisse de la main-d'œuvre et des frais généraux et administratifs par rapport aux exploitations actuelles en CEL sera réalisée durant les exploitations en lixiviation en tas. L'exploitation minière de la fosse cessera à la fin de la durée de vie du CEL, occasionnant une réduction de l'équipement minier et du personnel requis pour soutenir les exploitations subséquentes en lixiviation en tas.

La teneur traitée moyenne est de 1,24 g/t pour le CEL et de 0,40 g/t pour la lixiviation en tas.

TRAVAUX FUTURS

L'ÉF recommande de commencer les études techniques détaillées pour augmenter la capacité de l'usine à 11,7 Mtpa. Le calendrier du projet est estimé à 12 mois, et sa mise en service est prévue au 3^e trimestre 2020. Pour la lixiviation en tas, les hypothèses de l'étude sont validées sur une base annuelle durant le processus de DVM. Des travaux d'essais supplémentaires débuteront aussi pour évaluer le matériel de transition à faible teneur dans la réserve de CEL qui pourrait se prêter à la lixiviation en tas avec l'ajout de l'agglomération.

Étant donné que la construction de l'installation de lixiviation en tas n'est pas nécessaire avant 2025, la Société maintient l'option de réévaluer les facteurs économiques de ce projet de construction à cette date. Puisque le procédé CEL génère une récupération supérieure et n'exige pas de coûts en immobilisations supplémentaires, il est entendu qu'un empilement de minerai existant prévu au procédé de lixiviation en tas génère un rendement économique supérieur par le traitement dans le circuit CEL existant, surtout dans des scénarios présentant des prix de l'or dépassant ceux utilisés dans la présente étude.

PERSONNES QUALIFIÉES

L'ÉF 2019 sur la lixiviation en tas à Essakane a été préparée par IAMGOLD et intègre les travaux de Kappes, Cassidy & Associates et de SRK Consulting (personnes qualifiées, au sens donné à cette expression dans la Norme canadienne 43-101). Les personnes qualifiées de KCA et de SRK sont indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Les personnes qualifiées d'IAMGOLD ne sont pas indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. L'affiliation et les secteurs de responsabilité de chaque personne qualifiée prenant part à la préparation de l'ÉPF 2019 sur la lixiviation en tas à Essakane, sur laquelle le rapport technique sera basé, sont :

Personnes qualifiées d'IAMGOLD

- V. Blanchet, ing., vérification des données, estimation des ressources minérales, propriétés adjacentes
- F. Sawadogo, MAIG, description de la propriété, contexte historique et géologique, types de gîte, exploration, forage, et préparation, analyses et sécurité des échantillons
- P. Chabot, ing., méthode d'extraction et estimation des réserves minérales
- L.-B. Denoncourt, ing., infrastructure, estimation des coûts d'investissement
- D. Isabel, ing., études environnementales, obtention des permis et impacts sociaux ou communautaires
- S. Rivard, ing., méthode de récupération – CEL, essais métallurgiques et traitement du minerai – CEL

Personnes qualifiées de KCA

- T. Manning, P. E., essais métallurgiques et traitement du minerai – lixiviation en tas

Personnes qualifiées de SRK

- B. Burnley, P.E., conception et stabilité des remblais de lixiviation en tas

Énoncés prospectifs

Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales déclarées par la Société ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101 et aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (10 mai 2014). Ces normes diffèrent de façon considérable des exigences de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Certains renseignements dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs », conformément au sens donné à cette expression dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, et des « forward-looking statements », conformément au sens donné à cette expression dans la loi *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Toute l'information contenue dans ce document, y compris l'information relative aux énoncés prospectifs, est formulée à la date du présent document. Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les estimations, les prévisions, les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs, et comprennent, sans s'y limiter :

- (i) la quantité estimée et la teneur des ressources et des réserves minérales ;
- (ii) l'ÉF représentant une option viable de mise en valeur du projet ;
- (iii) l'estimation de coûts d'investissement nécessaires à la construction des installations minières et de mise en production, les coûts d'investissement de maintien et la durée de la période de récupération du financement ;
- (iv) la quantité de la production future de l'or produit et du métal récupéré ;
- (v) les prévisions des coûts opérationnels, des coûts totaux prévus, des flux de trésorerie nets, de la valeur actualisée nette et du rendement de la mine en exploitation.

Tout énoncé qui exprime ou suppose des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs ou événements ou rendement futurs (y compris, sans s'y limiter, des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « anticiper », « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « envisager », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs » ou encore toute affirmation que certains événements, actions ou résultats « pourront/pourraient » ou « devront/devraient » être pris, survenir ou être atteints, y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines opinions ou hypothèses formulées par IAMGOLD ou ses consultants et experts-conseils selon l'information dont ils disposent. Parmi les hypothèses importantes posées ci-dessus, on note les suivantes :

- (i) la présence et la continuité des métaux à la mine Essakane aux teneurs estimées ;
- (ii) les caractéristiques géotechniques et métallurgiques de la roche se conformant aux résultats d'échantillons ;
- (iii) la capacité et la durabilité de différents équipement et machinerie ;
- (iv) la disponibilité du personnel au moment voulu, et la disponibilité de la machinerie et de l'équipement aux prix estimés et conformes aux calendriers de livraison prévus ;
- (v) les taux de change ;
- (vi) les prix de vente des métaux et les taux de change anticipés ;

- (vii) les taux d'actualisation appropriés appliqués aux flux de trésorerie prévus dans l'analyse économique ;
- (viii) les taux d'imposition et de redevances applicables à l'exploitation minière proposée ;
- (ix) la disponibilité de financement acceptable en vertu de la structure et des coûts présumés ;
- (x) les pertes anticipées liées à l'exploitation et à la dilution ;
- (xi) les exigences raisonnables en matière d'imprévus ;
- (xii) la réalisation des activités proposées ;
- (xiii) la délivrance des permis et des autres approbations réglementaires selon des modalités acceptables ;
- (xiv) l'exécution des engagements d'évaluation environnementale et des ententes avec les collectivités locales.

Même si la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables selon l'information disponible, elles pourraient s'avérer incorrectes. La formulation d'un grand nombre d'énoncés prospectifs tient pour acquis que les autres énoncés prospectifs sont exacts, comme les énoncés au sujet de la valeur actualisée nette et du taux de rendement interne, lesquels sont fondés sur d'autres énoncés prospectifs et hypothèses indiquées aux présentes. L'information liée aux coûts a été préparée en utilisant les valeurs actuelles, mais ces coûts seront engagés antérieurement et selon l'hypothèse que ces coûts demeureront stables sur la période en question.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. La Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, et incluent en particulier, sans s'y limiter : les risques liés aux variations de teneur dans le matériau identifié en tant que ressources et réserves minérales par rapport aux prévisions ; les variations des taux de récupération et d'extraction ; les caractéristiques géotechniques différentes que celles prévues de la roche à extraire ou au travers de laquelle l'infrastructure est construite ; la quantité d'eau à dévier ou à traiter pendant l'exploitation minière différente de celle prévue pendant ou après la fermeture ou un débit d'eau différent ; l'évolution des marchés mondiaux des métaux ; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain ; les augmentations des coûts en investissements et des coûts d'exploitation prévus ou des coûts imprévus ; les difficultés à attirer la main-d'œuvre nécessaire ; les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les modalités du financement disponible, le cas échéant ; les taux d'imposition ou de redevances supérieurs à ceux prévus ; les changements dans les plans de développement ou plans miniers en raison de changements logistiques, techniques ou autres ; les changements des paramètres du projet au fur et à mesure de la mise au point des plans ; les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires ; les retards dans les négociations avec les parties prenantes ; les changements dans la réglementation s'appliquant au développement, à l'exploitation et à la fermeture des activités minières par rapport à la réglementation actuelle ; les incidences de la concurrence sur les marchés où IAMGOLD exerce des activités ; les risques d'exploitation et d'infrastructure et les autres risques divulgués dans la notice annuelle déposée sur SEDAR au Canada (disponible sur www.sedar.com) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et dans le formulaire 40-F (nommé « Form 40-F/Annual Information Form ») d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission sur EDGAR (disponible sur <https://www.sec.gov/edgar/searchedgar/companysearch.html>). IAMGOLD met en garde le lecteur que la liste précédente de facteurs qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Les personnes et les investisseurs qui se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard d'IAMGOLD doivent bien tenir compte de ces facteurs, incertitudes et éventualités. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1-888-464-9999 info@iamgold.com

Veillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com.